

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-119 DU 09 AVRIL 2009

Portant Promotion à titre exceptionnel,
Civil et Etranger dans l'Ordre National
Du Bénin de Monsieur Brice
HORTEFEUX

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N° 2002-17 du 07 Février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU le Décret N° 2008-637 du 27 Octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 0015/PR/SGG/SGAG2/C du 09 Janvier 2009 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

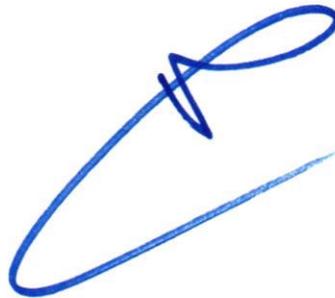
DECRETE :

Article 1^{er} : Est élevé à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de Grand Officier pour prendre rang du vendredi 09 Janvier 2009, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre Français de l'Immigration de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire (ancien commandeur de l'Ordre National du Bénin par décret n° 2007-317 du 06/07/2007).

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 avril 2009

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr Boni YAYI

Pour le Grand Chancelier
 Le Vice Grand Chancelier

Romain VILON GUEZO

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.